

OFFICIER PILOTE OFFICIER NAVIGATEUR

Dijon, 21 novembre 2014

Devenez pilote (chasse-transport-hélicoptère) ou officier navigateur (chasse-transport) dans l'armée de l'air.

L'évaluation, pour tous les titulaires d'un BAC (général, technologique ou pro), est basée sur du sport, des tests de logique et de coordination psychomotrice, des entretiens de motivation et une aptitude médicale.

La formation de pilote et de navigateur est gratuite et rémunérée. Pendant votre formation d'officier à l'école de l'air de Salon de Provence, vous obtiendrez un brevet de pilote de planeur, puis vous passerez l'Air Transport Pilot License (A) et selon la spécialisation le Commercial Pilot License, l'Instrument Rating (Mutli Engine ou Hélico) ou le Flying Crew License.

Les dossiers sont à retirer et à déposer tout au long de l'année au bureau de l'armée de l'air de bourgogne à Dijon (dossier EOPN sur www.air-touteunearmee.fr). Il y a 35 sessions de tests par an.



24 postes à pourvoir en mars 2015. Perspectives très favorables.

- Evaluation des candidatures sur tests et entretiens au centre de sélection de Tours. Pas de frais de dossiers, train, hébergement et repas pris en charge.

- Formation gratuite et rémunérée

- *17 semaines de formation militaire initiale, formation militaire générale de l'officier avec stage de parachutisme, stage d'anglais.

- *Formation sol, formation initiale et formation avancée (chasse 4 ans, transport 3 ans, hélicoptère 2 ans, navigateur 1an et demi).

- Vous serez officier et pourrez servir par contrats successifs jusqu'à 20 années, à compter de votre accès au grade de sous-lieutenant.

- En début de carrière, vous percevrez 1 597 euros net, après obtention du brevet de pilote, 2 604 euros net au grade d'aspirant.

Conditions pour être candidat personnel navigant dans l'armée de l'air – EOPN:

Avoir le BAC (général, technologique ou professionnel)

Posséder la nationalité française

Être âgé(e) de 17 ans à moins de 24 ans (dépôt de dossier)

Etre sportif (ve) et en bonne santé

Information, Dossier :

Bureau de l'armée de l'air – CIRFA bourgogne

24 avenue Garibaldi à Dijon – 03 80 11 23 35 - (8-12h et 13-18h du lundi au vendredi)

cirfa.dijon@recrutement.air.defense.gouv.fr /



CIRFA-AIR BOURGOGNE